



AVIS PUBLIC

Promulgation et entrée en vigueur Règlement numéro 754 (RMH 460-2025) Sécurité, paix et ordre

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 362)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 septembre 2025, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 754 intitulé :

Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre - RMH 460-2025

Ce règlement entre en vigueur le 30 septembre 2025.

Le règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 110, boulevard Perrot pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la Ville au www.ile-perrot.qc.ca.

Donné à L'Île-Perrot, ce 11 septembre 2025.

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier